



Slovensko predsedstvo EU 2008  
Slovenian Presidency of the EU 2008  
La Présidence slovène de l'UE 2008

## Réunion du Conseil d'administration CEPOL

CEPOL - Le Collège européen de police a été créé en tant qu'agence européenne par la Décision du Conseil UE 2005/681/JAI, et met en réseau les Académies de police des états membres. Il a vise à contribuer à la formation des hauts officiers de police. CEPOL soutient et développe l'approche européenne des problèmes centraux auxquels se heurtent les États membres dans leur lutte contre la criminalité et sa prévention, et dans le maintien de l'ordre et de la sécurité publics concernant surtout les dimensions transfrontalières de ces problèmes. Le Conseil d'administration du CEPOL est un organisme qui prend des décisions importantes pour le fonctionnement de l'institution elle-même. Il est présidé par l'État exerçant la présidence du Conseil de l'UE. Lors de la 11e session du conseil d'administration les points-clés seront la discussion du programme de 2009 et l'adoption du projet de budget pour 2009.

Au début CEPOL a été financé par des cotisations des États membres et depuis 2006 il est financé du budget de la Communauté. Le projet de budget doit être adopté à l'unanimité, c'est-à-dire par 27 voix, et soumis à l'avis de la Commission jusqu'à fin mars.

CEPOL développe des programmes communs que les académies nationales de police incluent dans leurs propres programmes. Le programme de travail pour 2009 est très ambitieux et prévoit 86 modes de formation continue; le programme d'échanges destiné aux hauts officiers de police, aux formateurs et aux étudiants se poursuivra également. En plus, CEPOL prépare une nouvelle plateforme internet en vue de faciliter la communication et l'échange d'information et de matériaux ainsi que la formation en ligne.

La réunion sera inaugurée par M. Anton Travner, responsable de CATS (Comité de l'article 36), et par Mme Nevenka Tomovič, présidente du Conseil d'administration du CEPOL.

À la suite de la réunion, Mme Nevenka Tomovič et le directeur du CEPOL, M. Ulf Goeransson, feront une déclaration de presse sur la réunion et les thèmes principaux des discussions le mercredi 20 février 2008 à 13 heures au Centre des congrès de Brdo.

Les représentants des média y sont cordialement invités.

### **Avis important:**

**Parce que la déclaration sera faite au Centre des congrès de Brdo, la participation ne sera possible qu'à condition d'une accréditation préalable. À cet fin, veuillez remplir le formulaire ci-joint et le retourner par courrier électronique ou télécopie à l'adresse y indiquée au plus tard le 18 février 2008 jusqu'à 12 heures.**

D'autres informations sur le sujet et le formulaire d'accréditation presse sont disponibles sur le site de la Police slovene: [http://www.policija.si/portal\\_en/szj/2008/feb14-CEPOL.php](http://www.policija.si/portal_en/szj/2008/feb14-CEPOL.php)